

Exemple d'exploitation: la recherche d'une personne

Une femme, née en Allemagne en 1944, s'enquiert auprès du SIR de ses parents naturels. Cette personne a été élevée par des parents nourriciers et a pris la décision à présent d'aller à la recherche de ses origines. Tout ce qu'elle sait se résume aux noms et prénoms de son père et de sa mère. Elle suppose également que ses parents étaient employés tous les deux pendant la guerre comme travailleurs étrangers à Hanovre.

La demande est transmise au fichier central de noms, où l'on procède à une vérification des trois personnes en question et où est constitué un dossier pour chacune d'entre elles, munis des fiches de référence les concernant.

Ces dossiers (les cas T/D) sont ensuite acheminés vers les collaborateurs correspondants qui, sur la base des fiches de référence, consultent la documentation originale. Celle-ci révèle que la mère de la requérante était mineure au moment de la naissance de son enfant et que, vu les circonstances, elle ne se sentait pas en mesure d'en prendre soin. Le père décida donc de confier, avant son retour au pays, le nouveau-né à une nourrice.

Des documents d'après-guerre contiennent l'ancienne adresse de la mère et indiquent également que celle-ci est rentrée dans sa patrie d'origine, la Grèce.

En collaboration avec la Société nationale de la Croix-Rouge, la mère est retrouvée à Salonique. Elle est mariée et a un fils. Il est aisé de se représenter la joie de toutes les personnes impliquées lors de la première rencontre, même si, entre-temps, le père est décédé.